



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

16^e Journée des Mammifères de Bretagne

Saint-Brieuc, 14 octobre 2023

Compte-rendu



- **Siège régional/antenne 29** : ✉ Maison de la Rivière, 29 450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 18 C rue du Sabot, 22 440 Ploufragan ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne 35/56/44** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 02 23 63 40 58

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de la FNE-Bretagne.



Aucune des actions qui vont être présentées dans ces pages n'aurait pu être possible sans la participation de nombreux bénévoles. Comme il n'est pas toujours possible de les citer tous, nous tenons, en guise d'introduction, à les remercier tous chaleureusement pour leur aide.

Atelier - participez à la mise en place d'un protocole Campagnol amphibie

Alyssa Guiheneuf et Thomas Le Campion

Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) connaît un déclin, attribué à la dégradation des milieux humides, à la modification des régimes hydrologiques liée au changement climatique, à la prolifération d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), aux campagnes d'empoisonnement non ciblées et au piégeage non sélectif des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). La Bretagne revêt une importance cruciale pour la préservation de cette espèce et l'étude de l'évolution de ses populations constitue un enjeu prioritaire. Les résultats du suivi du Campagnol amphibie (protocole national SFEPM - 2009) conduit entre 2009 et 2021 ont permis d'identifier de nombreuses limites pour le suivi de cette espèce (protocole lourd, non adapté au suivi de l'espèce,...). Dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne, Alyssa Guiheneuf (stage de Master 2) a élaboré un [nouveau protocole de suivi de l'espèce](#).

Ce protocole doit désormais être testé plus largement et notamment par les bénévoles. Il devra ensuite éventuellement être amélioré et déployé le plus largement possible.

Les personnes intéressées pour tester ou mettre en œuvre ce nouveau suivi sont invités à [nous contacter](#).



PROTOCOLE DE SUIVI REGIONAL DU CAMPAGNOL AMPHIBIE

Période de réalisation : avril - juin

Méthode générale:

- Maillage de 5x5 km + découpage par zones hydrographiques (Cartes fournies),
- Prospection de 2 sites favorables sur une des zones hydrographiques de la maille à prospecter
- Prospection de nouveaux sites tous les ans.

Choix de la zone hydrographique au sein de la maille :

- Zone hydrographique la plus étendue de la maille
- Et/ou zone hydrographique la plus riche en zones humides ou la plus favorable au Campagnol amphibie.

Choix des deux sites :

- Un site très favorable :
 - > Présence d'une végétation hygrophile dense et haute (min 40 cm),
 - > Présence d'eau visible/libre,
 - > Présence d'une microtopographie ou de touradons,
 - > Absence d'entretien (fauche et pâturage) trop sévère et trop récent de la végétation.
- Un site moyennement favorable :
 - > Présence d'une végétation herbacée hygrophile haute (min 40 cm),
 - > Absence d'un entretien trop sévère de la végétation,
 - > Absence d'au moins l'une des caractéristiques propres aux habitats très favorables.
- 300 m de réseau hydrographique minimum entre les deux sites prospectés.

Prospection des sites :

- Prospection sur un linéaire de 20 à 100 m de long ou sur une surface de 100 m²,
- Chercher des indices de présence dans la végétation et sur les berges le long des habitats favorables,
- Noter tous les indices de présence observés,
- En cas d'absence d'indices au bout de 100 m de long ou sur une surface de 100m², le site est considéré comme négatif,
- Noter la présence d'autres espèces, ainsi que leurs indices.



Photo Mewan Hamart

Atelier - Participez à la mise en place d'un atelier Vigie Chiro

Josselin Boireau

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris pilote depuis plusieurs années un programme de suivi des populations de chauves-souris par le biais d'écoutes passives d'ultrasons. Ce programme, *Vigie Chiro*, permet d'observer l'évolution des populations, de proposer des cartes prédictives, mais aussi d'observer l'impact des éoliennes ou de la pollution lumineuse. Afin de décliner ces indicateurs au niveau régional, dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères, le GMB a décidé d'animer un réseau d'observateurs au niveau régional.

En 2023, nous avons donc :

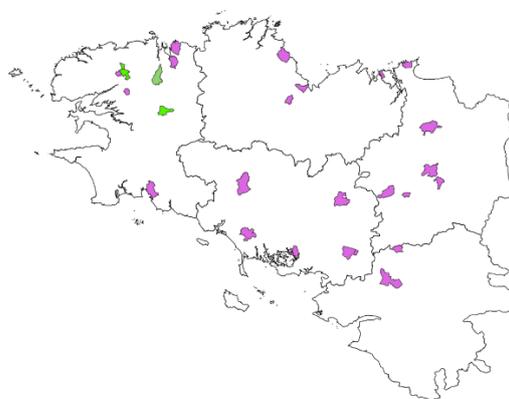
- Mobilisé des salarié.e.s d'associations de protection de la Nature et de bureaux d'étude qui possèdent déjà des enregistreurs automatiques d'ultrasons,
- Commencé à mobiliser des salarié.e.s de collectivités
- Construit et acheté du matériel pour le tester
- Mobilisé quelques bénévoles

Grâce à ce début de mobilisation, l'objectif de 50 circuits pérennes est déjà atteint et nous pouvons nous fixer le seuil de 100 d'ici la fin de l'observatoire.

Dans les années à venir, nous allons continuer à réaliser le travail de

mobilisation en nous appuyant sur l'ensemble des outils déjà en place : plateforme de transmission des données, outil d'analyses automatiques, outil d'analyses manuelles, tutos... Mais aussi en produisant nos propres documents et formations.

Si des bénévoles sont intéressés, ils peuvent [nous contacter](#)



Bilan 2023
N = 58



[Circuits Vigie Chiro engagés](#)

Pour en savoir plus

Le [protocole Vigie Chiro points fixes](#)

Les [résultats déjà obtenus](#)

Les suivis de répartition : Loutre, Muscardin et Crocidure leucode : comment s'engager ?

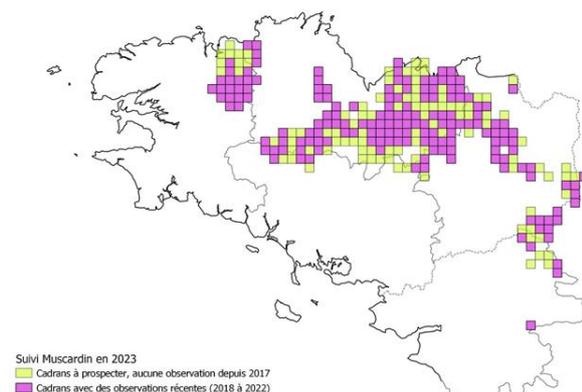
Josselin Boireau et Meggane Ramos

Depuis 2 ans, à la suite de l'Atlas des Mammifères de Bretagne, le GMB a mis en place un suivi de la Loutre et du Muscardin basé sur le contrôle de cadrans 5x5 km où l'espèce n'a pas été observée depuis 5 ans. Ce travail permet d'avoir un suivi fin des populations.

Les bénévoles engagés reçoivent à la demande des cartes 1:25 000 avec la localisation des données historiques et la limite de cadrans.

Muscardin

En 2023, 100 cadrans sont à prospecter. À cette heure, nous avons centralisé 138 données (indices de présence majoritairement) permettant de valider 58 cadrans. Nous testons une nouvelle technique de prospection qui semble prometteuse : l'écoute passive. Le Muscardin étant protégé par la loi, toutes ces données intéressent l'OFB afin de conserver du bocage.

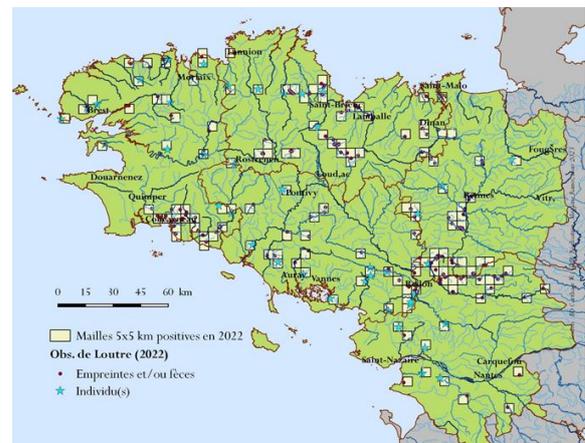


Plan de prospection

Loutre d'Europe

Dès 2020, une veille a été mise en place au sein des zones de présence permanente de l'espèce. En effet, dans les secteurs où la Loutre est installée depuis plusieurs années, elle n'est plus forcément notée. Le but de ce suivi qui chaque année définit les mailles 5x5 km sans données depuis 4 ans est de rester vigilant quant à la dynamique des populations au sein de ces zones.

En 2022, ce sont 250 observations (indices de présence et individus) qui nous ont été remontées et ont permis de (re)valider 144 mailles.



Crocidure leucode

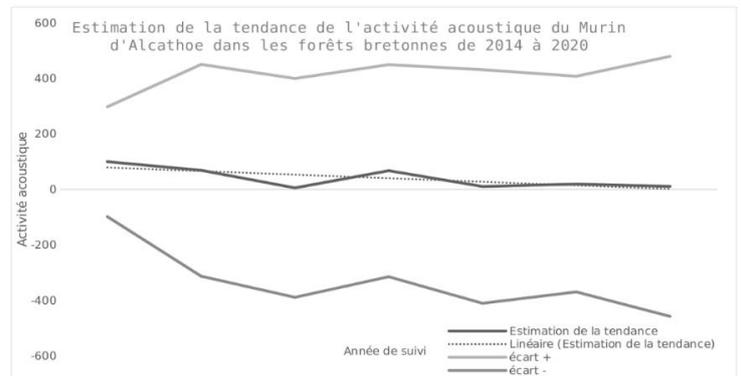
À partir de 2024, nous proposons d'engager un travail équivalent pour la Crocidure leucode, une musaraigne qui semble en importante régression. La principale source des données provient de l'analyse de pelotes d'Effraie des clochers. Nous allons donc proposer aux bénévoles de repasser collecter des lots là où la Crocidure leucode a déjà été observée il y a plus de 10 ans.

Suivi de l'activité des chauves-souris en forêt

Enora Le Gall

Afin d'appréhender l'état des populations de chauves-souris arboricoles, un suivi temporel de leur activité acoustique a été réalisé par le GMB et Bretagne Vivante, durant 7 ans, dans les forêts bretonnes. Les analyses réalisées en 2022 par Émilie Barbosa révélaient une augmentation de l'activité acoustique de la Barbastelle d'Europe et du Murin de Natterer, deux espèces dont les effectifs n'ont pourtant pas montré de croissance dans les gîtes suivis, mais aussi de la Pipistrelle commune, dont les tendances nationales révèlent un déclin de 9 % de l'activité acoustique. Cet été, de nouvelles analyses intégrant des variables environnementales ont affiné ces tendances, et le protocole a été adapté et redéployé.

De 2014 à 2020, 3 SM2BAT+ ont été posés durant 3 nuits d'été consécutives dans 12 forêts, aux côtés de l'ONF, du CNPF et des services ENS des départements bretons. L'analyse statistique de tendance de l'activité acoustique consiste en la construction de modèles linéaires généralisés mixtes (GLMM). Des variables paysagères de 500 m à 5 km autour des points d'écoute comme l'occupation du sol, la densité feuillue et résineuse, l'ancienneté de la forêt ou l'anthropisation, ont été construites sur la base de données cartographiques avec le logiciel Qgis, puis ajoutées aux variables initiales pour dissocier autant que possible la véritable tendance des différents biais affectant la mesure de l'activité.



Le déclin observé de 23,57 % de l'activité acoustique du Murin d'Alcathoe constitue un réel point de vigilance. Chez la Barbastelle d'Europe et le Murin de Natterer, les résultats confirment une progression de l'activité acoustique de 10,77 % et 7,85 % par an dans les forêts bretonnes.

Cette croissance pourrait peut-être s'expliquer par un report de l'activité de chasse vers nos sites d'enregistrement dans des paysages se dégradant. Cette hypothèse nous a amenés à compléter ce suivi à partir de l'été 2023 par l'ajout de deux ou trois points d'écoute dans les habitats moins favorables de ces mêmes forêts : des parcelles enrésinées, fraîchement exploitées ou moins matures, représentatives de la sylviculture globale de ces forêts. La comparaison de l'activité acoustique dans ces différents contextes nous permettra de statuer sur cette hypothèse, et donc d'avoir une appréciation plus robuste de la démographie de ces espèces.

[Pour en savoir plus](#)

Effet des éoliennes sur l'utilisation des habitats par les chiroptères

Camille Leroux

En phase d'exploitation, les éoliennes génèrent non seulement de la mortalité chez les chauves-souris mais aussi des pertes d'habitats fonctionnelles. En induisant des comportements d'attraction et d'évitement chez ces espèces, les éoliennes génèrent des risques accrus de mortalité et de perte d'habitats, respectivement. Afin de pouvoir déployer des mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts efficaces, il est essentiel d'identifier et comprendre dans quelles conditions se produisent ces effets d'attraction et d'évitement sur les chiroptères et quels sont les mécanismes impliqués.

Plusieurs plans d'échantillonnage basés sur l'acoustique passive ont été mis en place lors de la thèse de Camille Leroux pour évaluer l'effet des éoliennes sur l'utilisation des habitats par les chiroptères. Ces études ont mis en évidence que :

1. Installer des éoliennes près des haies - habitat de chasse et de déplacement d'importance majeure pour les chiroptères - peut engendrer, selon la distance d'implantation de l'éolienne à la haie, des réponses d'attraction ou d'évitement de l'éolienne.
2. Les haies exposées aux perturbations des couches d'air en aval des éoliennes (effet de sillage) sont moins utilisées par les pipistrelles que les haies situées en amont des éoliennes par rapport aux directions de vent dominantes. La localisation de ces perturbations, ainsi que la vitesse du vent, sont déterminantes pour expliquer les réponses d'évitement et d'attraction de ces espèces.

3. L'utilisation des haies par les chiroptères est aussi affectée par les dimensions des éoliennes, leur fonctionnement et leur disposition dans le paysage (distance aux habitats favorables et densité d'éoliennes). Un indice a été développé et permet de refléter la sensibilité des communautés de chiroptères aux éoliennes, selon leur hauteur de vol, et montre que la composition des communautés est affectée par la densité d'éoliennes et la hauteur de garde au sol. Cela soulève alors des questionnements sur l'évolution de la composition des communautés de chiroptères alors que la tendance actuelle est à installer de plus en plus d'éoliennes avec des rotors plus grands et des gardes au sol potentiellement plus basses.

En conclusion, la thèse souligne l'importance d'éloigner les éoliennes d'habitats favorables pour les chiroptères, comme recommandé par les lignes directrices UNEP/EUROBATS, d'éviter la construction d'éoliennes entre les vents dominants et des habitats favorables pour les chiroptères et de tenir compte de la conception de l'éolienne (dimensions et type de balisage lumineux) lors de la phase de planification. La mise en place de ces recommandations, accompagnée d'une planification de l'éolien réfléchi à une échelle globale tenant compte de la distribution des espèces et de leurs couloirs de migration, pourrait permettre de réduire les conflits entre éolien et chiroptères.

Point sur les actions du groupe Loup Bretagne

Philippe Defernez et Meggane Ramos

Accompagner le retour de l'espèce dans les territoires bretons étant la mission que s'est donnée le Groupe Loup Bretagne, il se trouve en situation de mener son action au contact de structures politiques et administratives, sociales, et sociétales. Et à l'heure d'un bilan, il peut avancer plus d'éléments de ces mêmes ordres que proprement naturalistes.

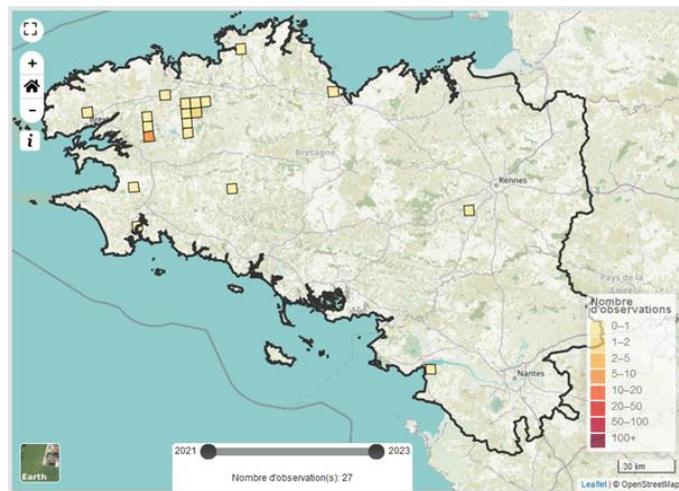
Sur les terrains naturels, les 27 observations validées par l'OFB concernent toujours essentiellement le Finistère, même si en 2023, les Côtes d'Armor et le Morbihan ont enregistré un petit nombre de preuves de la présence du Loup gris. À l'échelle nationale, la population de loups, estimée à 921 individus en 2022, compterait 906 canidés selon le communiqué de presse de la Préfecture AURA du 3 juillet 2023. Cette estimation est relevée à 1104 en septembre.

Les orientations politiques définissent en 2023 une gestion qui marque un accroissement de la pression exercée sur la population lupine. Le projet du gouvernement français de réduire la protection dont bénéficie l'espèce trouve un écho dans des déclarations de la Présidente de la Commission Européenne et se traduisent dans la présentation du projet de Plan National d'Actions 2024-2029 sur le Loup et les activités d'élevage.

On note que le plan annoncé est très froidement accueilli, que ce soit par les APNE ou par les professionnels de l'élevage.

Et le Chacal doré dans tout ça ?

Le Chacal est un mammifère carnivore de la famille des canidés comme le Loup et le Renard. C'est une espèce relativement



Les données loup de l'atlas à la mi-octobre

plastique qui peut fréquenter tous les types d'habitats bien qu'ayant une préférence pour une diversité de milieux et qui a un régime alimentaire très proche de celui du Renard (carnivore généraliste opportuniste et charognard). Espèce sociale et discrète du fait de son mode de vie crépusculaire et nocturne, le Chacal vit en couple avec les jeunes de l'année et ceux des années précédentes. Comme les loups, les petits sont nourris au niveau de sites de rendez-vous. Son aire de répartition s'étend d'Europe jusqu'en Asie et il est désormais présent dans 25 pays d'Europe. Une vague d'expansion est observée depuis 2000. Ainsi une première observation a été faite en 2017 en Haute-Savoie (74), et depuis dans les Deux-Sèvres, Bouches-du-Rhône, Essonne, Alpes-Maritime, Finistère et Loire-Atlantique. Cette nouvelle espèce pour la France colonise naturellement le territoire et si elle est protégée en Suisse, Italie et Allemagne, elle n'a aujourd'hui aucun statut réglementaire en France.

Médiation Mammifères sauvages : tendances 2023, retour sur les rencontres régionales et nouveaux horizons

Catherine Caroff et Marie Le Lay

On entend par médiation toute demande spontanée du public concernant la cohabitation avec les mammifères sauvages (service *SOS mammifères*, mais aussi conventions *Refuges pour les chauves-souris* et *Havres de Paix pour la Loutre*).

En octobre, quelques tendances se dégagent déjà de la saison 2023 : si le nombre de demandes maintient sa tendance globale à l'augmentation depuis plusieurs années, la hausse spectaculaire de l'été 2022 (certainement due à la canicule) ne s'est pas reproduite (254 appels au 9 octobre 2023, 346 au 31 décembre 2022). La proportion des appels concernant des animaux en détresse, blessés ou orphelins (que le GMB ne traite pas mais aiguille vers les centres de soin) continue quant à elle son augmentation (42 % au 9 octobre 2023). La hausse importante du nombre de demandes concernant le Blaireau constatée l'été 2022, très sec, ne s'est pas reproduite, probablement du fait d'un été 2023 humide, n'incitant pas l'espèce à chercher sa nourriture jusqu'aux jardins et zones maraîchères (6 cas en 2023 contre 20 en 2022). Cependant l'espèce devrait rester sur le devant de la scène, surtout en cas de retour d'étés secs et chauds. En milieu

agricole, les dégâts imputés au Blaireau représentent un enjeu financier important et nécessitent une réflexion très chronophage.

Côté réseau des médiateurs, la 13^e rencontre annuelle (La Méaugon, 13 mai 2023) a rassemblé plus de 30 personnes et a permis d'échanger et de se former mutuellement sur les réponses à apporter au public, mais aussi de faire un zoom sur le Blaireau, sur le travail du Groupe Loup Bretagne, sur le réseau des centres de soins avec qui nous sommes amenés à travailler, mais aussi sur la législation sur la faune sauvage et sa prise en charge par les vétérinaires. Cette rencontre fort appréciée a mené entre autres à la création d'un groupe whatsapp et l'idée d'organiser des rencontres plus locales à l'image des *cafés chiros* de Bretagne Vivante.

Les membres du GMB participent enfin aux dynamiques régionale et nationale concernant la médiation : comités de pilotage du projet *SOS faune sauvage* porté par la LPO Bretagne et Terres de Nataé toute l'année, rencontres nationales de la médiation à Bourges (18) en décembre 2022, et formation sur la médiation Blaireau en octobre 2023 en Alsace.



Rencontre des médiateurs de Bretagne (13 mai 2023, La Méaugon) et visite d'un vignoble alsacien concerné par des dégâts de Blaireau (octobre 2023).

Pour en savoir plus

[Bilan de la rencontre des médiateurs](#)

[Actions de médiation, bilan régional 2023](#)